



PUBLIC

Magasiniers/ Manutentionnaires
Personnel administratif et
d'expédition / Logistique et
Transport / Technico-Commerciaux

Durée : 0,5 jour
Effectif : 10 stagiaires maximum



OBJECTIFS

Maîtriser les obligations imposées
par l'ADR s'appliquant à l'activité
de l'entreprise.

Etre capable d'identifier les risques
liés aux différentes phases du
transport de marchandises
dangereuses : expédition,
chargement, déchargement et
transport.

Acquérir des réflexes efficaces en
cas d'incident ou d'accident lié à
une marchandise dangereuse.

Comprendre la problématique de
la sûreté des transports de
marchandises dangereuses.



METHODE PEDAGOGIQUE

Echanges pédagogiques actifs.

Présentation PowerPoint par
vidéoprojecteur et ordinateur
portable.

Support de formation remis
pendant le stage.

Formateur justifiant d'un diplôme
de Conseiller à la Sécurité en
cours de validité et adapté aux
classes et modes de transport
propres à l'entreprise. Expérience
dans le domaine du transport et
de l'industrie.



VALIDATION

Evaluation des connaissances et
des acquis de formation.

Attestation de présence.

Evaluation de la qualité de la
formation.

Attestation de fin de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 44
06823 44 auprès du Préfet de région des Pays de la
Loire.

Notre structure est également référencée sous
DATADOCK sous le code 020802, pour les OPCA.

STAGE INTER Agricole



PROGRAMME DETAILLE

1	Contexte réglementaire <i>ADR et arrêté TMD. Les différentes réglementations</i>
2	Architecture / organisation de l'ADR
3	Classification <i>Classes de risque. Identification : tableau A, FDS. Pictogrammes CLP. Exemple des marchandises dangereuses (produits phytopharmaceutiques, engrais, hygiène, produits pétroliers ...).</i>
4	Responsabilité des intervenants <i>Les intervenants ADR. Rôle du Conseiller à la Sécurité.</i>
5	Phases de préparation du transport <i>Définitions du transport de colis et vrac benne. Marquage/étiquetage des colis.</i>
6	Régimes de transport <i>Quantités limitées. Régime ADR colis : calcul des seuils selon le 1.1.3.6, régime ADR partiel, régime ADR total (documents avec exemple de logiciels ADR, formation, équipements, ...). Régime ADR vrac benne et citerne produits pétroliers (*) Particularités des transports agricoles (véhicules agricoles ou non, agriculteurs, technico-commercial, ...).</i>
7	Manutention et chargement <i>Manutention. Calage/arrimage. Interdiction de chargement en commun.</i>
8	Règles de circulation <i>Vitesse. Tunnels. Sanctions TMD</i>
9	En cas d'accident / incident <i>Pendant le transport et les phases de chargement / déchargement.</i>
10	Sûreté <i>Dispositions générales. Marchandise Dangereuse à Haut Risque et plan de sûreté. Réflexes sûreté.</i>

(*) Thèmes abordés en fonction du public concerné